

# France-Rwanda : un lanceur d'alerte écarté

Par [Agone](#) le vendredi 28 février 2020, 08:00

*Le général Jean Varret dirige la Mission militaire de coopération de 1990 à 1993. À ce poste qui supervise les coopérants militaires français en mission dans différents pays africains, il tente de modérer le soutien français à l'armée rwandaise. Dans un long entretien avec François Graner, il est revenu sur les conditions de son arrivée puis de son départ de ce poste, et de ce qu'il y a appris sur la façon dont les décisions se prenaient, un an avant le génocide des Tutsis.*

*Les extraits choisis ci-dessous complètent ce qu'il a indiqué aux députés, dans le cadre de la Mission d'information parlementaire menée en 1998<sup>1</sup>, et dans un ouvrage publié en 2018.*

## Un tête-à-tête avec Mitterrand

— Vous expliquez dans votre livre<sup>2</sup> que vous aviez rencontré Mitterrand lors d'un de vos postes précédents, en Centrafrique ?

— Mitterrand était un homme impressionnant. Même si moi je n'étais pas politique du tout, ça m'intéressait d'avoir un tête-à-tête avec lui. Mais quand il m'a demandé : « Qu'est-ce que vous pensez de ma politique africaine ? », j'ai été quand même vachement surpris.

Il s'avère que dans mes temps morts, je lisais beaucoup, je continuais à m'intéresser à la politique africaine de la France. Kadhafi [dirigeant libyen] avait l'intention d'occuper le Tchad. S'il n'a pas pu y parvenir, c'est aussi par l'action de l'armée française basée en Centrafrique. On allait aider les troupes tchadiennes à faire leur boulot. Ensuite, Kadhafi a essayé le terrorisme. Il mettait des grenades à Djibouti dans les cafés, et il y a eu l'UTA [l'avion Brazzaville-Paris] qui a été abattu... Et j'explique au président ce qui allait devenir la lutte contre le terrorisme qu'on connaît maintenant.

Il m'a laissé parler, il écoutait. Et tout ce que j'ai dit devait être vrai, car il a conclu en disant : « Écoutez, ça m'intéresse beaucoup car on ne m'a jamais dit ça ». Moi, plusieurs fois, je voulais m'interrompre. Mais il supportait les silences de manière remarquable, il ne parlait pas, il vous regardait d'un air de dire : « Continuez ! ». Alors j'ai continué. Puis la troisième fois, je lui ai dit : « Si je continue, je vais entrer dans des détails qui ne sont pas du niveau du chef des armées. »

Il a souri et m'a dit : « Tout ça est très intéressant, mais vous n'avez rien compris à ma politique africaine ». Qui était de maintenir la présence française dans des pays d'Afrique car ils votaient pour nous à l'ONU. Et notre ennemi, c'était en fait l'Anglo-saxon. Cet avis circulait dans l'entourage de Mitterrand, c'est-à-dire l'état-major particulier et l'état-major des armées<sup>3</sup>. Donc pour le Rwanda il était facile de convaincre le président qu'il fallait lutter contre l'invasion anglo-saxonne.

— Fachoda<sup>4</sup> précisément, c'est quelque chose qu'on utilisait dans la conversation ?

— Non, par contre c'est très ancré dans l'armée française traditionnelle : l'ennemi, c'est pas l'Allemand, c'est l'Anglais. Ça remonte à Trafalgar<sup>5</sup>, ça.

— *Et l'amiral Lanxade, dans son livre, remonte à la victoire de Richelieu sur la marine anglaise à La Rochelle en 1628.*

— Des gens comme Lanxade comprennent ce qu'on avait fait à Fachoda.

## **Les conditions de sa nomination**

— *Comment s'est passée votre nomination à la Mission militaire de coopération ?*

— Mitterrand m'a nommé à la tête de la Coopération après l'entretien que j'avais eu avec lui. Il avait une très bonne opinion de moi, je dis ça sans fanfaronner. L'amiral Lanxade m'a téléphoné pour me dire : « On va vous confier la coopération militaire, est-ce que vous êtes d'accord ? ». La coopération militaire, ça me faisait revenir en Afrique. J'ai tout de suite dit oui.

Ce poste est traditionnellement confié aux troupes de marines<sup>6</sup>, et à l'époque, c'était « la guerre des boutons ». Quand Lanxade me l'a proposé, j'ai dit : « Attention, je ne suis pas troupe de marine » et il m'avait répondu que ça n'avait aucune importance. Lanxade était au-dessus de ça et il a même été étonné que je le lui fasse remarquer.

Le lendemain, j'avais un coup de téléphone du général Schmitt [chef d'état-major des armées], qui lui était des troupes de marine : « Varret, j'apprends que vous avez accepté d'être le patron de la coopération militaire. » J'ai dit : « Oui, c'est l'amiral Lanxade qui me l'a demandé. ». « Et vous avez accepté alors que vous n'êtes pas troupe de marine. » Je ne l'ai pas écouté, tellement c'était gros.

Le surlendemain, c'est un coup de téléphone du général Forray, chef d'état-major de l'armée de terre et troupe de marine lui aussi : « Varret, je pensais à vous pour commander la division qui part faire la guerre dans le Golfe. » J'ai dit : « Oui, on m'a proposé la Coopération militaire, je ne vais pas revenir là-dessus. ». « Ah, mais vous avez tort parce que c'est un commandement en or pour vous. ».

En revanche, les troupes de marine que j'ai eu sous mes ordres, c'est-à-dire une trentaine de colonels, ont tous été remarquables avec moi. Ils se moquaient pas mal de savoir si j'étais troupe de marine ou pas. Ils voulaient un chef qui commande.

## **Le poste de chef de la Mission militaire de coopération**

— *Quand avez-vous pris vos fonctions ?*

Le 28 octobre 1990, j'ai été détaché au ministère de la Coopération qui était rue Monsieur. Mon patron, c'était le ministre de la Coopération ou le secrétaire d'État à la Coopération, et j'avais un budget.

— *En quoi consistait le poste ?*

— À l'époque, la coopération militaire organisait l'aide aux armées de vingt-huit pays africains. C'est-à-dire que ces pays avaient acquis leur indépendance, et la France avait créé un ministère de la Coopération pour aider ces pays. Et c'était moi, le directeur de la Coopération, qui étais responsable pour la partie militaire.

Dans les pays africains, il y avait ce qu'on appelait les « pays du champ ». Dans ces pays, le directeur de la Coopération avait autorité sur tous les coopérants militaires détachés localement.

Il y avait dans chaque pays un correspondant à l'ambassade, un colonel qui, en général, était des troupes de marine. Ce colonel avait deux casquettes. Il dépendait à la fois du ministère de la Guerre en tant qu'attaché militaire, et à la fois du directeur de la Coopération.

— *Est-ce que ça créait des conflits entre ministères pour les décisions ?*

— En général, ce colonel voyait très bien où était son intérêt et l'intérêt de sa mission. En effet, c'est le ministère de la Coopération qui lui donnait des crédits ou des équipements. Quand un chef d'État africain demandait à l'ambassadeur « J'aimerais qu'on m'aide », l'ambassadeur se tournait vers le ministère de la Coopération pour les affaires civiles, et vers ce colonel pour les affaires militaires, qui lui-même s'adressait à moi. Et quand, chaque année, je faisais le plan d'équipement des armées africaines, évidemment, mon correspondant dans le pays c'était ce colonel.

### **Décembre 1990, première visite au Rwanda**

*[Quand le général Varret prend son poste, l'un des pays qui l'occupe est le Rwanda, où une guerre civile a commencé quelques semaines auparavant, le 1<sup>er</sup> octobre 1990. Il le visite peu après, les 13 et 14 décembre 1990. Il s'entretient en particulier avec le chef de la gendarmerie rwandaise, et avec le président Habyarimana.]*

— *D'après ce que vous avez dit aux députés, le chef de la gendarmerie rwandaise vous avait expliqué ainsi la question tutsie : « ils sont très peu nombreux, nous allons les liquider ».*

J'ai rapporté qu'il m'avait dit : « Le problème sera réglé très vite ».

— *Dans votre livre, vous précisez que les responsables militaires rwandais vous ont demandé des armes lourdes, des mortiers, des armes de combat, pour la gendarmerie.*

— Oui, des armes de combat.

— *Ça, vous ne l'aviez pas dit aux députés de la Mission d'information parlementaire ?*

— Non.

— *Et ensuite vous avez vu Habyarimana dans la foulée ?*

— Oui, le jour même ou le lendemain, je ne sais plus. J'en ai averti Habyarimana. Il y a eu de sa part une manifestation de mécontentement : « Il vous a dit ça, ce con-là ! ».

— *Il était mécontent que Rwagafilita envisage d'exterminer les Tutsis, ou bien qu'il vous l'ait révélé ? Ça n'aurait pas la même signification !*

— Je ne sais pas.

— *Vous en avez alerté votre hiérarchie ?*

— Cet entretien, j'en ai rendu compte par écrit, mais je ne sais plus sous quelle forme.

## **Le fichage des Tutsis**

— *Comment aviez-vous des renseignements sur le Rwanda ?*

— Au Rwanda, comme dans les autres pays, j'avais sur place un colonel. C'était un ancien des troupes de marines devenu gendarme qui s'appelait (et s'appelle toujours) Galinier. Galinier avait des réflexes de gendarme, c'est-à-dire qu'il avait mis en place un réseau de renseignements partout, dans tous les petits villages. En général, il s'appuyait beaucoup sur les missions catholiques. Il était partout. J'allais le voir souvent et il me tenait au courant remarquablement.

— *Il connaissait très bien la situation ?*

— Oui, lui, il y était 24 heures sur 24. Il avait demandé à ce qu'il y ait quatre postes de gendarmes comme attachés militaires.

— *Ces gendarmes français qui étaient là-bas étaient sous vos ordres ?*

— Oui. Les Rwandais m'ont demandé des officiers de police judiciaire. J'en ai envoyé un.

— *Lors de votre audition par les députés, l'un d'eux vous a demandé s'il fallait comprendre que le souhait du Gouvernement rwandais de former des officiers de police judiciaire était en fait motivé par le désir de fichier les Tutsis. Voici votre réponse : « Le Général Jean Varret a confirmé que c'était effectivement son sentiment et qu'il avait tout fait pour freiner cette coopération avec la gendarmerie rwandaise, qui est demeurée superficielle. » Vous aviez des éléments pour ça ?*

— Oui sûrement. Les Rwandais m'ont demandé comment on fichait, si je me souviens bien. Je n'avais pas d'élément sur le fichage des Tutsis en particulier. Je dis que c'était mon sentiment, ça faisait partie des longues discussions que j'avais eues avec Galinier. L'ambassadeur voulait pousser à faire de la gendarmerie rwandaise une gendarmerie à la française. Or c'était impossible : la gendarmerie rwandaise, c'était des combattants.

## **Fin 1991, un premier signe de mise à l'écart**

— *Est-ce que vos alertes ont permis d'infléchir le soutien français à l'armée rwandaise ?*

— Fin 1991, il y a eu une mission au Rwanda à laquelle je n'étais pas associé. Ça a été pour moi un avertissement. Je me souviens fort bien m'être demandé pourquoi ils ne me convoquaient pas. Je me suis dit : « Tiens, qui m'a évincé de cette mission ? ».

Alors même que je connaissais les participants : Paul Dijoud [directeur des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay], Jean-Christophe Mitterrand, qui était à l'époque la patron de la cellule africaine de l'Élysée, et le général Huchon.

Huchon, c'est moi qui l'avais envoyé à l'Élysée, quand j'étais patron de l'institut des hautes études militaires. C'est un centre où on sélectionne douze colonels de l'armée de Terre. Pendant neuf mois, ces gens-là font des études à plein temps. Un jour, en fin de stage, je reçois un message de l'Élysée me demandant de désigner un très bon colonel pour partir à l'état-major particulier de Mitterrand. J'ai désigné le gars qui sortait vraiment du lot, c'était Huchon. Un type fort intelligent. Parmi les douze colonels, il était pour moi le meilleur.

## **Les relations avec les forces spéciales**

— *Dans les vingt-huit pays de votre ressort, est-ce qu'il y a eu un changement de chaîne de décision des forces spéciales quand le Commandement des opérations spéciales [COS]<sup>7</sup> a été créé ?*

Avant, si je voulais déclencher une opération spéciale, j'avais autorité pour le faire. Du jour où le COS a été créé, dans tous les pays, j'ai perdu l'autorité sur les gens du 1<sup>er</sup> RPIMa.

— *Vous dites dans votre livre que vous avez fait des reproches au 1<sup>er</sup> RPIMa au Rwanda ?*

— J'avais été les voir, ils m'avaient très bien reçu. Ils étaient dans un camp – je ne sais plus comment il s'appelait –, on a mangé ensemble. Et là j'apprends que certains ont été de l'autre côté [de la ligne de front, donc côté Front patriotique rwandais (FPR)<sup>8</sup>]. Donc je les engueule collectivement, je réunis tout le monde et je dis que mes directives sont strictes : on n'a pas à prendre position, or cette reconnaissance faite en Ouganda est une prise de position.

Et quatre jours après, quand je suis rentré à Paris, sur mon bureau, il y avait un papier : « Ils ne sont plus sous vos ordres ». Sur le moment, je l'ai très mal pris, j'ai dit : « C'est mon engueulade qui fait qu'on m'a retiré ce commandement ». Je sentais bien que certains critiquaient ma position, mais c'était vague ; je n'avais pas encore quelqu'un de précis dans la tête. Je sentais bien que je ne faisais pas l'unanimité.

J'ai vu Lanxade longtemps après, et je lui ai demandé : « Est-ce que le retrait de mon commandement, enfin d'une part de mon autorité, était dû à l'engueulade que je leur ai passée ? ». Il m'a répondu : « Non, ça correspond à la création des COS. » Ce qui est vraisemblable.

Ceci étant, je ne regrette pas l'engueulade. Parce que ce qu'ils ont fait ne correspondait pas aux directives que j'avais.

— *Est-ce que les gens du 1<sup>er</sup> RPIMa ont été en Ouganda de leur propre chef, ou bien est-ce que quelqu'un leur en a donné l'ordre ?*

— Je ne peux pas vous répondre. Je n'ai pas plus d'informations que vous. Et comme vous, je m'étonne.

## **Le tournant de février 1993**

— *Peu après, en février 1993, le 1<sup>er</sup> RPIMa, sous la direction de son chef le colonel Tauzin, va à nouveau s'approcher du FPR, cette fois au contact, pour mener une opération secrète. À ce moment-là, il n'est déjà plus sous vos ordres ?*

— Absolument. J'étais juste au courant par Galinier, après coup, mais c'est tout.

— *Cette opération de Tauzin en février 1993 marque un tournant de la politique française en soutien à l'armée rwandaise. À la même période il y a eu un voyage au Rwanda du ministre de la Coopération, Marcel Debarge. Vous y étiez ?*

— Oui, j'étais avec lui, mais ça n'a rien donné. Il n'était pas spécialiste de l'Afrique.

— *C'était une mission très politique, pour inciter les Hutus du nord et du sud à s'unir contre le FPR.*

— Je ne sais pas qui a inspiré Debarge, il n'était là que pour un an et il le savait. Il ne voulait pas d'emmerdes. Et il me l'a dit en me recevant : « Je ne veux pas d'emmerdes, je suis là pour un an, regardez-moi, c'est le sommet de ma carrière ». C'est vrai qu'au départ, il n'était rien, il était à la cantine de la poste. C'est remarquable ; sur le plan humain, il était remarquable. Mais je ne vois pas pourquoi on lui a confié cette mission qui était politique.

— *Qui lui a confié ça, les services de Mitterrand ?*

— Ça ne peut être que Mitterrand, oui. Curieusement, Debarge ne m'a jamais interrogé sur le Rwanda. Je pense qu'avant cette mission, il aurait dû me dire : « Briefez-moi sur le Rwanda. Vous y allez souvent et je ne connais pas. » Je ne veux pas critiquer Debarge, mais ce n'était pas un ministre de la Coopération au sens où je l'entends.

### **La cohabitation et la mise à l'écart du général Varret**

— *Est-ce que les décisions qui vous arrivaient ont changé avec le nouveau gouvernement issu de la cohabitation, en 1993 ?*

— Moi, j'ai eu [comme ministres] Pelletier, madame Avice, Debarge, et Roussin. Les trois premiers ne connaissaient absolument rien à l'armée, donc [pour recevoir mes instructions] je me retournais vers l'état-major des armées.

Ça a changé quand Roussin est arrivé. [Pas parce que c'était la cohabitation, mais parce que] c'était un ancien militaire. Je pouvais parler militaire avec lui d'égal à égal. Il comprenait tout à fait mon langage et je comprenais le sien. Je recevais mes ordres de lui, et lui il savait ce qu'était une coopération militaire.

Ça a été d'autant plus curieux que ce soit lui qui m'ait appelé un jour en disant : « Le ministère de la Défense me demande de vous remettre à sa disposition » [et donc que je quitte mon poste à la Coopération]. Je lui ai demandé pourquoi, et il m'a répondu qu'il ne savait pas. Je ne sais toujours pas pourquoi, et je ne sais toujours pas qui a donné cet ordre. J'ai été remis à disposition du ministre des Armées le 20 mai 1993 alors que je devais partir à l'été 1994, c'est-à-dire un an et demi après.

### **L'influence des militaires sur Mitterrand**

— *Est-ce lié à la cohabitation ?*

— Non. J'avais dit à Lanxade : « Je pense que, étant donné que j'avais des relations avec Mitterrand, on m'a mis une étiquette socialiste, on voulait me vider. » Il m'a répondu : « Absolument pas. Ça n'a rien à voir avec la cohabitation et vous n'avez jamais été soupçonné... ».

— *En effet, j'ai posé à l'amiral Lanxade la question de votre mise à l'écart et il m'a dit très clairement : « Je voulais que Varret soit maintenu, mais Quesnot voulait mettre Huchon ».*

— Ce que j'ai ressenti, c'est que mon poste intéressait Huchon. Huchon était troupe de marine, au 1<sup>er</sup> RPIMa. C'est un homme de l'ombre, un pur produit du complexe de Fachoda. J'ai senti qu'il voyait l'épanouissement de sa carrière au poste que j'avais, et que Quesnot est tombé dans le panneau.

Je suis étonné que Mitterrand ne m'ait pas défendu. Mitterrand avait peu d'amis parmi les militaires, alors quand il en trouvait un qui lui convenait, il lui était fidèle.

— *Est-ce que vous y voyez une trace de l'influence d'un groupe de pression militaire ?*

Je dis dans mon livre qu'il y a un lobby, mais j'ai eu tort d'utiliser ce terme, qui est négatif. Je ne l'accuse pas. Je dis que l'affaire du Rwanda, l'armée s'y est trop intéressée, alors qu'elle aurait dû être pilotée uniquement par le politique au quai d'Orsay. Ce qu'on m'a appris, c'est qu'en tant que militaire on n'a pas à prendre position. Or là, au Rwanda, il y a des militaires qui étaient au-dessus de leurs compétences, de leur autorité.

### **L'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président Habyarimana**

— *Un mot pour terminer ?*

— Le 6 avril 1994, je n'étais plus aux affaires. J'ai lu la presse comme vous, et, dès le départ, j'ai fait différentes hypothèses. Il y a une hypothèse que j'ai éliminée. On laissait entendre que l'avion avait été abattu avec l'aide de Barril<sup>2</sup> ou de l'armée française. L'armée française a peut-être commis des erreurs, je suis parti avant de le constater de visu, mais connaissant bien le milieu militaire, je ne pense pas que ça aurait été jusque-là.

— *Est-ce que ça aurait été possible ?*

Techniquement, je n'en sais rien. Que des gens du 1<sup>er</sup> RPIMa réussissent à abattre l'avion, c'est évident que c'est possible. Mais jamais un militaire... Ce n'est pas lui qui déciderait...

— *Est-ce qu'un dictateur soutenu par la France peut être déposé, et de manière violente ?*

— Je suis tenté de vous dire qu'à l'époque de Foccart et De Gaulle, c'était possible.

— *Dans ce cas précis, au Rwanda, sous la présidence Mitterrand : qu'est-ce qui, psychologiquement, aurait pu empêcher de vouloir déposer Habyarimana de façon violente ?*

— Les militaires de l'époque dont j'étais, et mes subordonnés, ils ne l'auraient pas fait. Je ne parle pas du 1<sup>er</sup> RPIMa qui était très particulier.

— *Le 1<sup>er</sup> RPIMa était sous les ordres du colonel Tauzin. Si jamais on lui avait donné l'ordre d'abattre l'avion, est-ce que Tauzin aurait pu dire non ?*

— Je ne sais pas.

**Jean Varret**

Propos recueillis par François Graner, le 8 novembre 2018.

Paru le 21 février aux éditions Agone, [L'État français et le génocide des Tutsis au Rwanda](#) de Raphaël Doridant et François Graner.

### Notes

1. En mars 1998 est lancée une investigation parlementaire sur les opérations militaires menées entre 1990 et 1994 au Rwanda par la France, d'autres pays et l'ONU. La Mission d'information parlementaire (MIP) mène ses travaux jusqu'à décembre 1998 et auditionne notamment de nombreuses personnalités civiles et militaires. Son rapport en trois tomes, *Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994)*, est disponible sur le site de l'Assemblée. [ndlr]

2. Jean Varret, *Général, j'en ai pris pour mon grade*, Paris, Sydney Laurent, 2018. [ndlr]

3. L'état-major des armées est au ministère de la Défense et dirige l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air. L'état-major particulier est à l'Élysée et conseille le président. Quand le général Varret prend son poste, c'est le général Schmitt qui dirige les armées, et l'amiral Lanxade qui conseille Mitterrand à l'Élysée. En 1991, Lanxade est promu chef d'état-major des armées en remplacement de Schmitt, et c'est le général Quesnot qui le remplace comme conseiller militaire à l'Élysée. Le général Huchon a été l'adjoint de Lanxade puis Quesnot à l'Élysée, puis a remplacé Varret à la Coopération. [ndlr]

4. Fachoda est le nom d'un fortin du Soudan où au XIX<sup>e</sup> siècle une petite troupe de militaires français, tentant de coloniser un axe continu d'est en ouest reliant le Sénégal à Djibouti, a reçu l'ordre de céder le terrain sans combattre face à l'armée anglaise, très supérieure en nombre, qui a établi un axe nord-sud du Caire au Cap. Depuis, on peut parler de « complexe de Fachoda » pour évoquer un sentiment d'infériorité ou un désir de revanche que des Français, en particulier militaires, pourraient éprouver envers les Britanniques. [ndlr]

5. La bataille de Trafalgar, le 21 octobre 1805, voit les deux tiers de la flotte franco-espagnole détruits par la flotte britannique pourtant largement inférieure en nombre. [ndlr]

6. Les « troupes de marine », comme les régiments d'infanterie de marine (RIMa) et régiments parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa), sont l'appellation depuis 1967 des anciennes « troupes coloniales ». Elles font partie de l'armée de terre et sont désormais plus souvent transportées par avion que par bateau, donc leur nom peut prêter à confusion. Les troupes de marine sont aussi l'épine dorsale des forces spéciales françaises : mobiles, elles sont en première ligne lors des interventions militaires extérieures. [ndlr]

7. Le 24 juin 1992, un décret du ministre de la Défense crée le Commandement des opérations spéciales (COS), qui regroupe sous l'autorité directe du chef d'état-major des armées toutes les forces spéciales françaises, à commencer par le 1<sup>er</sup> régiment parachutiste d'infanterie de marine [RPIMa], qui fait partie des troupes de marine. [ndlr]

8. Mouvement largement composé de Tutsis exilés, qui combat les Forces Armées Rwandaises. [ndlr]

9. Ancien « gendarme de l'Élysée » où il était chargé de la protection rapprochée de François Mitterrand, Paul Barril s'est reconverti dans le mercenariat suite à son limogeage en 1983, après l'affaire des Irlandais de Vincennes (Barril avait arrêté trois prétendus terroristes de l'Irish Republican Army [IRA] en utilisant de fausses preuves). Barril est introduit au Rwanda par François de Grossouvre, conseiller de Mitterrand. Barril indique avoir été le 7 avril « sur une colline perdue au cœur de l'Afrique », ce qui peut faire penser Rwanda, pays des Mille Collines. [ndlr]

Source : <http://blog.agone.org/post/2020/02/28/Varret>